

Un nouveau partenaire :
L'Association ATHENA

Une convention de partenariat a été signée, le 10 octobre 2014, entre l'association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques (AMOPA), représentée par son Président Michel BERTHET et l'association ATHENA, représentée par son Président Roger MASSÉ.

Cet accord vise à développer les actions communes liées à leurs projets associatifs respectifs de défense de l'enseignement et de promotion de l'humanisme.

L'AMOPA s'engage :

- à faire connaître les activités d'ATHENA à l'occasion de manifestations culturelles à caractère national ou régional (salons, distributions solennelles des prix) qu'elle organise sur le territoire national.
- à publier régulièrement dans la Revue de l'AMOPA un article présentant l'intérêt culturel des voyages organisés par ATHENA et leur rôle dans l'éducation et à mettre en ligne sur le Site Internet national les éléments d'information (textuels, graphiques, images) qui lui parviendront.

En retour ATHENA s'attachera :

- à faire la promotion de l'AMOPA et à favoriser les adhésions.
- à soutenir le concours « Défense et Illustration de la Langue Française », les concours de Géographie et d'Histoire organisés par l'AMOPA en offrant :
 - un voyage culturel à la découverte d'une civilisation de l'antiquité (7 jours, 6 nuits) au lauréat de l'un des concours, avec, en cas d'accompagnement d'un mineur, un tarif très préférentiel pour l'adulte accompagnant.
 - un week-end (3 jours, 2 nuits) dans une capitale européenne, attribué à l'un des concours relevant de l'enseignement technique et professionnel.